



DEPARTEMENT DES LANDES  
COMMUNE DE TARTAS  
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23  
 Nombre de présents : 16  
 Nombre de votants : 23  
 Date de convocation : 08/04/2015

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 14 avril 2015**

--- o0o ---

L'an deux mille quinze, le quatorze avril, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

**Etaient présents :** MM. BROQUÈRES (a procuration pour M. MARSAN), LAMOTHE, Mme DEGOS (a procuration pour Mme COUFFIGNAL), M. DUBOS (a procuration pour Mme BRUGAT), Mme COURROS, MM. DUCASSE, BRUEY, Mme DUBOIS-MAURY, MM. GAILLARDET (a procuration pour Mme CHAPUIS), DUBUN, GOSSELIN, LAFOURCADE, Mme GARRIDO (a procuration pour Mme ULMANN), MM. DUPLA (a procuration pour Mme THIEBLIN), TAUZIA, Mme DAUGREILH (a procuration pour Mme DARGELOSSE).

**Etaient excusés :** M. MARSAN (a donné procuration à M. BROQUÈRES), Mmes BRUGAT (a donné procuration à M. DUBOS), COUFFIGNAL (a donné procuration à Mme DEGOS), ULMANN (a donné procuration à Mme GARRIDO), CHAPUIS (a donné procuration à M. GAILLARDET), THIEBLIN (a donné procuration à M. DUPLA), DARGELOSSE (a donné procuration à Mme DAUGREILH).

Un scrutin a eu lieu, Mme DAUGREILH Valérie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance B**

**Délibération n°11**

**DELIBERATION**

**Rapporteur : M. le Maire**

**Objet : Projet d'acquisition de parcelles bâties auprès de la famille LAPEYRE**

La commune souhaite acquérir une grange sur un terrain de 5350 m<sup>2</sup> au lieu-dit Ladarrigue, appartenant à M. Lapeyre Arnaud et M. Lapeyre Jean Claude. Cette propriété est constituée de deux parcelles cadastrées section E n° 47 et E n°515 sur lesquelles est construite une grange dont une partie est utilisée occasionnellement par l'association communale de chasse.

Le prix de l'ensemble de la propriété a été fixé en accord avec les propriétaires à la somme de **20 000 €** hors frais notariés et annexes

Il est proposé à l'assemblée, vu l'avis des domaines en date du 6 janvier 2015 :

- d'acquérir la propriété désignée ci-dessus
- de mandater Me PEYRESBLANQUES Notaire à Tartas pour établir l'acte authentique
- d'autoriser M. le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire

Il est précisé que les crédits sont prévus au budget de l'exercice 2015 de la Ville.

Le bureau des adjoints en date du 31 mars 2015 a donné un avis favorable.

**Après en avoir délibéré**

**Oui l'exposé du rapporteur**

Identifiant unique\*: 040-214003139-20150414-2015\_B11-DE

Envoyé en préfecture, le 15/04/2015 - 13:58

Reçu en préfecture, le 15/04/2015 - 14:00



\* Transmission électronique via le Piers de Télétransmission homologué 'landespublic' (ALP)

## LE CONSEIL MUNICIPAL

### A l'unanimité

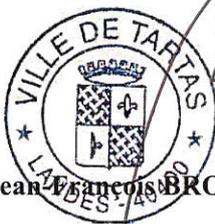
**DONNE** un avis favorable afin d'acquérir la propriété désignée ci-dessus.

**MANDATE** Me PEYRESBLANQUES Notaire à Tartas pour établir l'acte authentique.

**AUTORISE** M. le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Les crédits sont prévus au budget de l'exercice 2015 de la Ville.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

  
Le Maire,  
**Jean-François BROQUÈRES**